

Guide pratique DES DÉCHETS



ça se
jette
où?



**Terres
Toulouses**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



de déchets



de tri

Sommaire

Calendrier des collectes	→ 3
Ordures ménagères	→ 4-6
Papiers et cartons	→ 7
Emballages	→ 8-9
Déchets alimentaires	→ 10-12
Verre	→ 13
Déchèteries communautaires	→ 14-16
Déchèteries vertes	→ 17
Déchets dangereux	→ 18-19
Textiles	→ 20
Encombrants	→ 21

Ordures ménagères : plus je trie, moins je paye

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) est mise en place **pour inciter au tri et à la réduction des déchets**.

Elle est payée par **tout propriétaire d'un logement** via la taxe foncière. Quand le logement est loué, le(la) propriétaire la répercute dans les charges de ses locataires.

Le coût du service des déchets ménagers comprend la gestion des ordures ménagères, des recyclables, des deux déchèteries communautaires, des déchets verts et les actions de prévention.

TEOMi

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative)



Part fixe

Base foncière
dont l'évolution est
décidée par l'État



Taux intercommunal
voté par la CC2T



Part incitative

qui dépend du
volume d'ordures
ménagères produites



Consultez les tarifs sur

www.terrestouloises.com

rubrique « Terres Toulouses au quotidien »



L'info en +



Depuis 2010, les habitant(e)s des Terres Toulouses ont diminué de 44 % leur production annuelle d'ordures ménagères.

Rappel des fréquences de collecte



**LES ORDURES MÉNAGÈRES
SONT COLLECTÉES
UNE SEMAINE SUR DEUX**



**LE TRI SÉLECTIF (SAC JAUNE)
EST COLLECTÉ
TOUTES LES SEMAINES**

Calendrier des collectes

COMMUNES	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES	COMMUNES	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES
Aingeray	MARDI	VENDREDI	Lagney	JEUDI	
Andilly	LUNDI	VENDREDI	Laneuveville-derrière-Foug	JEUDI	
Ansauville	LUNDI		Lay-Saint-Rémy	JEUDI	
Avrainville	LUNDI	JEUDI	Lucey	LUNDI	
Bicqueley	LUNDI		Manoncourt-en-Woëvre	LUNDI	
Bois-de-Haye	MARDI	VENDREDI	Manonville	LUNDI	
Boucq	JEUDI	VENDREDI	Ménil-la-Tour	LUNDI	
Bouvron	LUNDI		Minorville	LUNDI	VENDREDI
Bruley	LUNDI		Noviant-aux-Prés	LUNDI	VENDREDI
Charmes-la-Côte	LUNDI		Pagney-derrière-Barine	MERCREDI	
Chaudeney-sur-Moselle	LUNDI		Pierre-la-Treiche	LUNDI	
Choloy-Ménillot	MERCREDI		Royaumeix	LUNDI	
Domèvre-en-Haye	LUNDI		Sanzey	JEUDI	
Domgermain	JEUDI		Toul - Saint Mansuy ¹	JEUDI	
Dommartin-lès-Toul	MERCREDI		Toul - Gama, Saint Èvre, Valcourt, gare SNCF ²	VENDREDI	
Écrouves	MERCREDI	MARDI	Toul - Saint Michel, Briffoux ³	MERCREDI	
Fontenoy-sur-Moselle	JEUDI	JEUDI	Toul - Croix de Metz, Régina Village ⁴	VENDREDI	
Foug	LUNDI	MARDI	Tremblecourt	LUNDI	VENDREDI
Francheville	MARDI	JEUDI	Trondes	JEUDI	VENDREDI
Gondreville	MARDI	JEUDI	Villey-le-Sec	MERCREDI	
Grosrouvres	LUNDI		Villey-Saint-Étienne	JEUDI	JEUDI
Gye	LUNDI				
Jaillon	MARDI	JEUDI			

Semaines paires

Semaines impaires



Collecte en sacs jaunes



Conteneurs en accès libre

¹ y compris l'intégralité de la rue du Chaveau et du chemin de Vouachalons

² sauf l'intégralité des rues François Badot, Nungesser et Coli et du chemin de Franchemarre (voir Écrouves)

³ y compris l'intégralité des rues François Badot, Nungesser et Coli et du chemin de Franchemarre de Toul

⁴ sauf l'intégralité de la rue du Chaveau et du chemin de Vouachalons (voir Toul - Saint Mansuy)

Calendrier de collecte en ligne :



www.terrestouloises.com



Télécharger l'appli Intramuros



Ordures ménagères

Collecte en porte-à-porte



- **Sortie des bacs** : la veille au soir et rentrée après la collecte
- **Ramassage** : de 5h à 13h (avancée à 3h en période estivale)
- **Collecte** : toutes les deux semaines
- **Jour férié** : la collecte est reportée au samedi suivant

Besoin d'un bac plus petit ou plus grand ?

Un changement de bac est **gratuit une fois par an** et par foyer. Contacter la CC2T.

Quelle taille de bac est la plus adaptée pour mon foyer ?

- **bac de 80 litres**, idéal pour un foyer de 1 à 2 personnes*
- **bac de 140 litres**, idéal pour un foyer de 1 à 4 personnes*
- **bac de 240 litres**, idéal pour un foyer de 3 à 6 personnes*
- **bac de 360 litres**, idéal pour un foyer de 5 à 8 personnes*
- **bac de 660 litres**, remise exceptionnelle

*à titre indicatif

Note : si vous êtes locataire, c'est à votre propriétaire d'effectuer les démarches.

Votre logement ne vous permet pas de rentrer votre bac ?

La CC2T vous fournit gratuitement un brassard jaune (mis sur votre bac, il ne sera pas collecté) et/ou un verrou uniquement si vous ne pouvez pas rentrer votre bac dans votre propriété (pas de cours ni de garage). Le cas échéant, la pose d'un verrou est payante selon les tarifs en vigueur votés par la CC2T.

L'info en +

- **Il n'existe pas de tarif forfaitaire**, chaque levée est comptabilisée et facturée
- **2 levées me seront comptabilisées** si mon bac est débordant (couvercle qui ne referme pas lors d'une pression de la main).
- **Mon bac ne sera pas collecté** : s'il est trop lourd, autre que celui fourni par la CC2T, non identifiable, abîmé ou au contenu non-conforme.



Dépôt en conteneur avec badge



Sont concernés : certains quartiers des communes d'Écrouves, de Foug et de Toul. Se renseigner auprès de la CC2T.

- Conteneurs accessibles avec badge 24h/24h
- 1 ouverture complète de trappe = 1 dépôt enregistré

Mode d'emploi



1

Je badge



2

J'entends un petit bip : j'ouvre la trappe



3

Je place mon sac sans le tasser
1 trappe = 80 litres



4

Je referme la trappe (qui se verrouille à nouveau)

À savoir

- Si vous êtes locataire, c'est à votre propriétaire de faire la demande de badges.
- Mon badge donne **accès à l'ensemble des conteneurs du territoire** ainsi qu'**aux deux déchèteries communautaires**.
- Il n'existe pas de tarif forfaitaire, chaque badgeage est comptabilisé et facturé.
- **Je suis locataire** : quand je déménage, je rends mes badges au propriétaire, à l'agent ou au bailleur.
- **Je suis propriétaire** : si je vends mon logement, je laisse mes badges aux nouveaux propriétaires.

Attention !



Aucun dépôt au pied du conteneur sous peine de payer 150 € de frais d'enlèvement.



Le bon réflexe



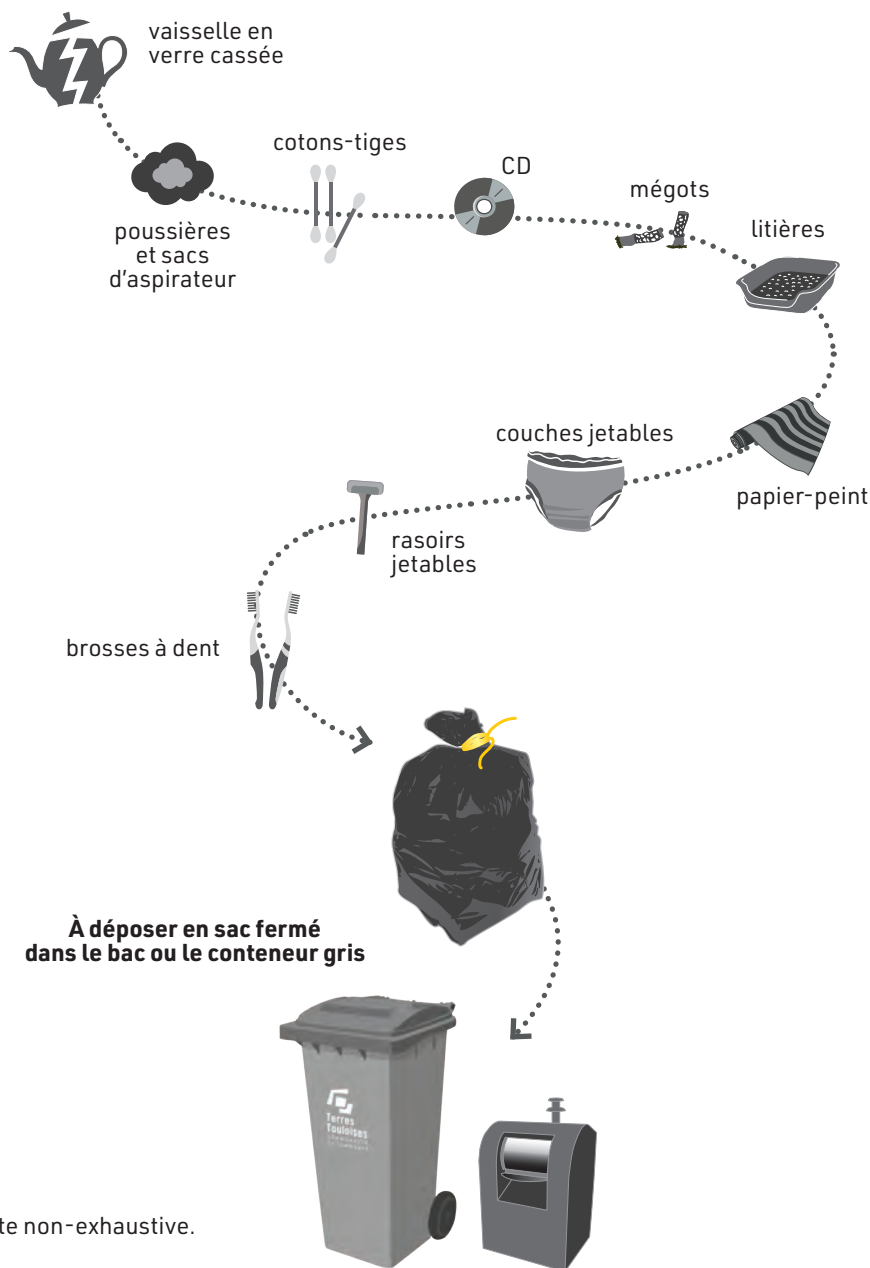
Si un conteneur ne fonctionne pas, je note son numéro et je le signale à la CC2T.

L'info en +

En 2022, la moyenne des déchets en Terres Touloises s'élevait à **155 kg par habitant(e)** (moyenne régionale : 218 kg/habitant(e) en 2019).



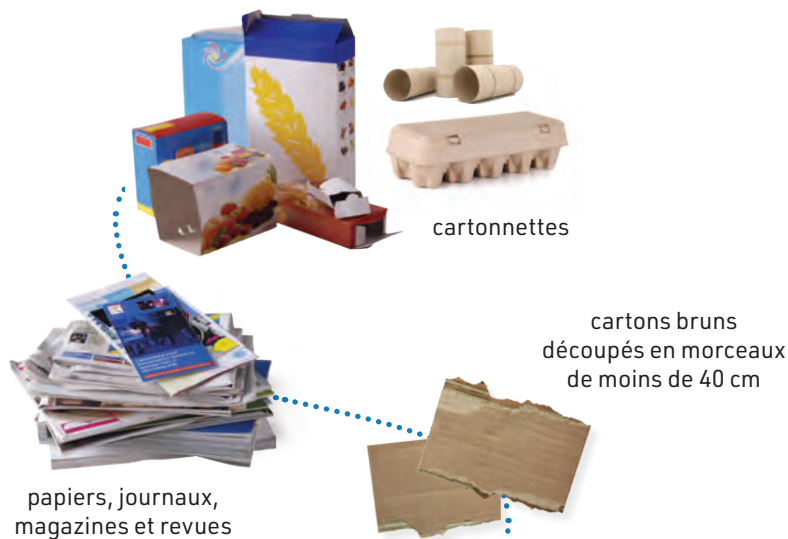
Ordures ménagères



Liste non-exhaustive.



Papiers et cartons



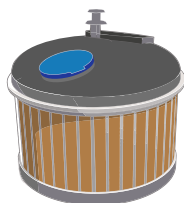
papiers, journaux,
magazines et revues

cartonnettes

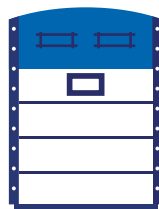
cartons bruns
découpés en morceaux
de moins de 40 cm



Conteneur
enterré bleu



Conteneur
semi-enterré bleu



Conteneur
aérien bleu

Conteneurs en accès libre

Astuce tri

Collé sur ma boîte aux lettres, l'autocollant «Stop pub» évite le dépôt de publicités qui finissent généralement dans le conteneur papiers/cartons.



Disponible gratuitement sur demande à la CC2T ou en mairies.

Info tri



91% des papiers et cartons collectés sur le territoire sont recyclés dans le Grand Est.



Emballages



briques
alimentaires



emballages et
flacons en
plastiques



emballages
en métal
et en aluminium



pots, boîtes
et barquettes



sacs, sachets
et films plastiques

À ne pas mettre



plastiques qui
ne sont pas des
emballages



couches
jetables



mouchoirs,
lingettes,
essuie-tout



papiers peints,
cadeaux, calques,
papiers gras
ou sales



pots de
peinture



litière

Les bons gestes

Tous ces emballages doivent être déposés :

- vides
- non lavés
- non imbriqués
- séparés si les emballages sont composés de matières différentes

Équipements



Des sacs cabas sont disponibles gratuitement à la CC2T ou en mairies pour le stockage temporaire de vos emballages.

Où déposer ?

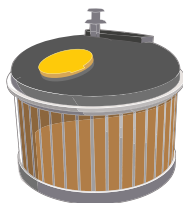


Conteneurs

→ En accès libre



Conteneur
enterré jaune



Conteneur
semi-enterré jaune



Conteneur
aérien jaune

TROUVER LE POINT TRI LE + PROCHE



Sacs jaunes

→ Collecte en porte-à-porte toutes les semaines



Les rouleaux de sacs
jaunes sont disponibles
gratuitement en mairie.

JOUR FÉRIÉ

Si la collecte tombe un jour férié, elle est reportée au **samedi suivant**.

COMMUNES CONCERNÉES

Aingeray, Andilly, Avrainville, Bois-de-Haye, Boucq, Écrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Jaillon, Minorville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes, Villey-Saint-Étienne.

Le bon réflexe



Je n'achète plus d'eau en bouteille et je bois l'eau du robinet.

L'info en +



Des déchets mal triés et c'est tout le monde qui paie :

- verre : **345 € / tonne** facturés en +
- ordures ménagères (litière, couches ...) : **119 € / tonne** facturés en +
- vêtements : **449 € / tonne** facturés en +



Déchets alimentaires

Dépôt en conteneur ou sur site de compostage partagé

Déchets acceptés



peaux/pelures
de fruits
(y compris agrumes)



coquilles d'œuf,
de noisettes,
de noix



épluchures
de légumes



légumes
et fruits gâtés



restes de repas
cuits et crus



pains



essuie tout



bouquets
de fleurs fanées



plantes fanées
(plante avec terre
et racines, sans
pot)



marc de
café et thé
(avec filtre pa-
pier)

CONTENEURS UNIQUEMENT



croûtes et restes
de fromage



restes de viande,
de poisson et crustacés

À ne pas mettre



sacs dits
« biodégradables »



excréments



litières

Emballages



capsules en
aluminium



huiles de
friture
usagées

Déchèterie

Conteneurs

En accès libre



Équipements



Un bioseau brun et un lot
de 50 sacs en papier kraft
sont fournis gratuitement
à chaque logement.

LOCALISATION

Liste des sites équipés
de conteneurs à déchets
alimentaires



Sites de compostage partagés

→ En accès libre



→ Je dépose les déchets acceptés **sans sacs plastiques** (même ceux dits biodégradables) dans le bac de dépôt et j'alterne avec des couches de broyat pris dans le module 2.



bac de dépôt



réserve de broyat



bac de maturation

LOCALISATION

Liste des sites de compostage partagé



Équipements



Un bioseau vert est fourni gratuitement à chaque logement.



Un(e) référent(e) est identifié(e) et assure le suivi du site. Pour cela, il(elle) bénéficie d'une formation et est à même d'apporter des conseils (si vous souhaitez devenir référent(e) ou si vous constatez un dysfonctionnement, contactez la CC2T).



1 Je jette mes biodéchets dans le bioseau



2 J'emporte mon sac kraft



3 Je dépose le sac dans le conteneur dédié aux biodéchets



4 Amendement organique pour le jardin



Bioénergie

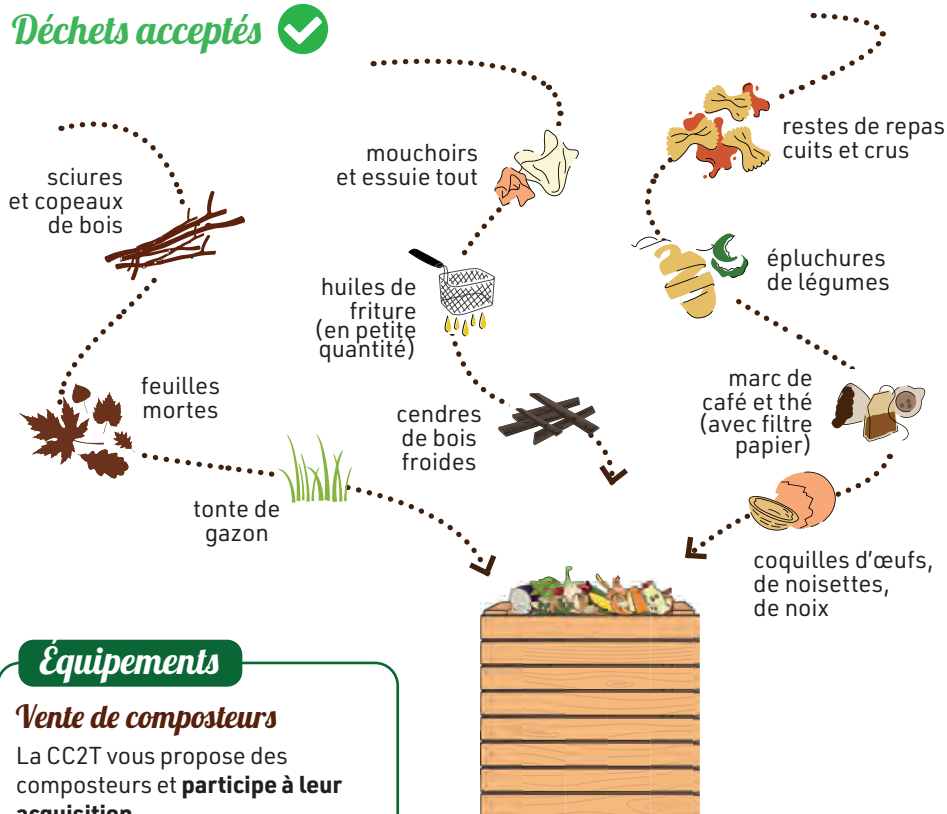
→ Je dépose mes déchets alimentaires **sans sacs plastiques** même ceux dits biodégradables.

→ Je **referme bien la trappe** pour les modèles avec poignée.



Compostage individuel

Déchets acceptés ✓



Équipements

Vente de composteurs

La CC2T vous propose des composteurs et **participe à leur acquisition.**



2 modèles de composteurs (bois) :

→ 300 litres

→ 600 litres

Accessoires en vente :



bioseau



aérateur

Renseignez-vous sur les disponibilités et les tarifs au 03 83 43 23 76.

À ne pas mettre ✗



litières



mégots



gros branchages



poussières d'aspirateur



excréments

l'info en +



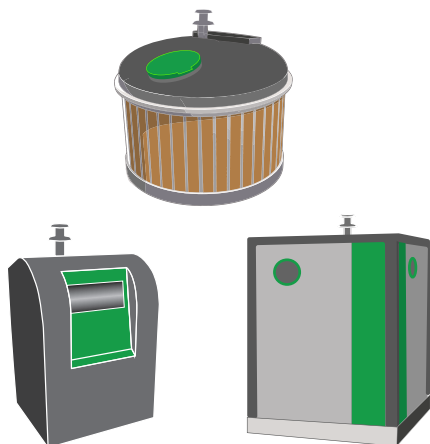
Plus le compostage dure longtemps, plus les matières sont dégradées.

Verre



Conteneurs

→ En accès libre



À ne pas mettre ❌



vaisselle, cassée
ou non, même
transparente



verres



miroirs



ampoules



pots en
terre cuite



porcelaine,
cristal, pyrex,
vitrocéramique

Bouchons et couvercles doivent
être séparés et déposés dans la
poubelle de tri



Info tri



Le verre est un matériau
recyclable à 100 % et à
l'infini.



1 bouteille

1 bouteille

1 tonne de verre = 2 138 nouvelles
bouteilles de 75 cl.



Déchèteries communautaires

Les déchets acceptés



CARTONS



FERRAILLES
ET MÉTAUX



GRAVATS
INERTES



BOIS



BATTERIES,
PILES



MOBILIER



HUILES DE
VIDANGE ET
VÉGÉTALES



LAMPES,
AMPOULES
ET NÉONS



PLÂTRE



CARTOUCHES
D'ENCRE



CAPSULES
NESPRESSO®



DÉCHETS
DIFFUS
SPÉCIFIQUES
Y COMPRIS LES
EMBALLAGES
VIDES, BIDONS DE
COMBUSTIBLES
(voir p.19)



PNEUMATIQUES
AVEC OU SANS JANTE



DÉCHETS
VERTS



D3E, DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES (voir p.18)

Les déchets refusés



amiante



panneaux
photovoltaïques



extincteurs



bouteilles de gaz



déchets d'activités et de
soins à risques infectieux

Avant de partir :

→ Démontez vos meubles pour qu'ils prennent moins de place dans la benne.



l'info en +



RÉEMPLOI : un objet dont vous n'avez plus d'utilité mais qui peut encore servir ?

Apportez-le en déchèterie, dans le bungalow de la récup' à Toul ou le conteneur à Fontenoy/Gondreville et adressez-vous à l'agent(e) d'accueil.

5 partenaires mobilisés : Envie, Envie autonomie, La Fabrique, Ma Petite Recyclerie et l'atelier Artabalo.

le bon réflexe

Limitez vos déplacements en déchèterie. Déposez vos piles, vos cartouches d'imprimantes et vos ampoules dans les magasins disposant d'un point de collecte.





Conditions d'accès

- Badge d'accès obligatoire
- Accès réservé uniquement aux habitant(e)s du territoire
- 18 passages gratuits par an et par foyer (possibilité de passages supplémentaires, contactez la CC2T)
- Hauteur maximum du véhicule : 2,20 mètres (dérogations possibles, contactez la CC2T)

Obtenir ou renouveler mon badge d'accès

- Demande à faire par le (la) propriétaire du logement
- 1 badge par logement
- Coût : gratuit pour une 1^{re} dotation, les dotations suivantes sont facturées
- Formulaire disponible auprès de la CC2T au 03 83 43 23 76 ou en ligne :



TOUL

Route départementale 904

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h
- jeudi : 13h30-16h30

HIVER (du 2 novembre au 31 mars)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30
- jeudi : 13h30-16h30

Fermeture les jours fériés

FONTENOY-SUR-MOSELLE GONDREVILLE

Route départementale 90

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

- lundi, jeudi et vendredi : 13h30-18h
- mardi : 9h30-12h30
- mercredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h

HIVER (du 2 novembre au 31 mars)

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
- mardi : 9h30-12h30
- samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Fermeture les jours fériés

En cas d'alerte canicule de niveau 3 ou supérieur :

adaptation automatique des heures d'ouverture des deux déchèteries 7h30 - 13h30



Les agents de déchèterie sont là pour vous orienter dans le tri de vos déchets.
Merci de vous montrer courtois avec eux et de respecter leurs consignes.



Autres déchèteries

ACCÈS SPÉCIFIQUES

Communauté de communes



Pays de Colombey et du Sud Toullois

→ DÉCHÈTERIE CC DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS

Zone d'activités "En Prave" - Allain

ACCÈS - particuliers de Gye et de Biqueley - badge nécessaire

Lundi : 8h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi et vendredi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Fermeture les jours fériés.



→ DÉCHÈTERIE CC MAD & MOSELLE

Bernécourt

ACCÈS - particuliers d'Ansauville, de Domèvre-en-Haye, de Grosrouvres, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt
Sur présentation d'un justificatif de domicile

Mercredi > samedi : 9h12h et 13h30-17h30

(fermeture à 16h30 en hiver du 1^{er} nov. au 29 février)



Les déchets acceptés



TAILLE DE
HAIES



ÉLAGAGE
D'ARBRES
(DIAMÈTRE DE BRANCHES
INF. À 10 CM)



FEUILLES
MORTES /
FANES



NETTOYAGE



FLEURS



DÉCHETS DU
POTAGER



TONTE DE
GAZON

À ne pas mettre



croûtes et restes
de fromage



restes de viande,
poissons et crustacés



Restes de repas

LOCALISATION

DÉCHÈTERIES VERTES :

- **BICQUELEY**, route de Gye
- **BOIS-DE-HAYE**, rue des Sept Lieues
- **DOMGERMAIN**, route de Choloy-Ménillot
- **DOMMARTIN-LÈS-TOUL**, rue du Stade
- **FOUG**, RD11 (à côté du stade)
- **PIERRE-LA-TREICHE**, chemin de Viterne

PLATEFORMES DE DÉCHETS VERTS :

- **AINGERAY, AVRAINVILLE, ANDILLY,**
LAY-SAINT-RÉMY, MINORVILLE, TRONDES,
VILLEY-LE-SEC

- Accès réservé aux particuliers
- Hauteur de véhicule limitée à 2,20 mètres.
(2 mètres pour Domgermain)

Le bon réflexe

Bien qu'ils soient naturels, je n'abandonne pas mes déchets verts n'importe où (pour rappel, brûler ses déchets verts est passible d'une verbalisation).

l'info en +



Les déchets verts déposés en déchèterie ou en plateforme sont transformés en compost, redistribué ensuite gratuitement aux habitant(e)s.

Renseignez-vous sur www.terrestouloises.com

www



Déchets dangereux

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

Tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur doivent être déposés en déchèterie ou rapportés en magasin.



écrans

petits appareils
d'électroménager



jouets
électroniques



outillages
électriques



gros appareils
d'électroménager



câbles
électriques

En déchèterie ou en magasin



Le bon réflexe

Je pense à mes déchets électriques tels que les câbles électriques, les ensembles de luminaires, les chargeurs. Je n'oublie pas les jouets électroniques.

ecosystem

DDS (Déchets Diffus Spécifiques)



Toxiques, explosifs, corrosifs ... Les DDS peuvent constituer un risque pour la santé et/ou pour l'environnement. Les restes de ces produits et leurs emballages doivent impérativement être déposés en déchèterie sur le muret.



Déchets acceptés

- **bricolage** : peinture, vernis, lasure, enduit, solvant
- **entretien de véhicule** : antigel, filtre à huile, liquide de dégivrage et de refroidissement
- **produits spéciaux** : déboucheur de canalisations, ammoniac, soude, acide
- **entretien de piscine** : galets de chlore et désinfectants, produits régulateurs de PH
- **jardinage** : engrais non-organique, anti-mousse, insecticide, herbicide, fongicide
- **chauffage, cheminée et barbecue** : combustible liquide, allume-feu, nettoyant de cheminée
- **outils de peinture**



Le bon réflexe

Si je dépose mes produits dangereux dans un autre emballage que celui d'origine, je n'oublie pas de mentionner le nom du produit sur son contenant.

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)



Sont concernés : les déchets de soins

(aiguilles, seringues, cathéters ...) des patient(e)s en autotraitement (hémophiles, diabétiques ...).

- Contenants disponibles en pharmacie uniquement
- Dépôt possible à la CC2T, en mairies de Toul, de Dom-martin-lès-Toul, d'Écrouves, de Lucey, de Noviant-aux-Prés et de Pagney-derrière-Barine ou en pharmacie



Textiles et *petite maroquinerie*



Les textiles sont à déposer dans de petits sacs fermés (30 litres)



Localisation

Trouver un point d'apport **Re_fashion** près de chez vous :



Le bon réflexe

Vos enfants ont grandi ?
Vous n'aimez plus certains de vos vêtements ou votre linge de maison ?
Faites-en profiter vos proches !

Info tri

En Terres Toulousaines :

- plus de 5,5 kg de textiles collectés par an et par habitant(e)
- 55 % du textile collecté retrouve une seconde vie en friperie
- 25 % du textile collecté sert à l'effilochage où à la fabrication d'isolant Métisse®

Encombrants

Collecte à domicile sur appel



Pour qui ?

Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite n'ayant pas de voiture.

Quelle quantité ?

2 m³ dans la limite de 2 mètres de longueur

Comment s'inscrire ?

En téléphonant à la CC2T au 03 83 43 23 76

Quel délai pour un rendez-vous ?

En moyenne 6 semaines, mais cela dépend du nombre de demandes.

Il faut qu'il y ait suffisamment d'inscriptions pour organiser une collecte.

Le prestataire vous recontacte à ce moment pour vous fixer un rendez-vous.

Déchets acceptés ✓

- mobilier en bois et en plastique : table, chaise, étagères, meubles de jardin, fauteuil, canapé, matelas
- déchets électriques et électroniques : appareils électroménagers, réfrigérateur, cumulus, congélateur, cuisinière, four, micro-ondes, aspirateur, téléviseur, écran, ordinateur, imprimante
- matériel médical



Je réduis mes déchets

Le meilleur déchet ? Celui qui n'existe pas !

J'applique la règle des **5R**



Refuser

- J'évite le jetable
- J'investis dans des objets réutilisables



Réduire

- Je répare mes affaires
- Je recouds mes vêtements
- Je réduis le gaspillage alimentaire



Réutiliser

- J'achète, je vends mes affaires d'occasion
- Je donne mes affaires (famille, amis, voisins, bornes textiles, associations, ...)



Recycler

- Je trie mes déchets recyclables



Rendre à la terre

- Je composte mes déchets alimentaires et verts
- J'utilise mes déchets verts dans mon jardin (broyage, paillage, ...)



Couches lavables

- ➔ Proposé gratuitement deux fois par an, l'essai consiste à vous fournir le matériel complet nécessaire pour tester ce mode de change sur votre enfant, à votre domicile, pendant 2 mois. Un accompagnement est prévu pour répondre à toutes vos questions et à ajuster le matériel en cas de besoin.

Éducation jeunesse à la prévention et au tri des déchets

- ➔ Interventions auprès des écoles primaires, des collèges et des lycées, des centres de loisirs ; organisation de visites de sites de traitement ... En moyenne, 1 300 élèves sont sensibilisé(e)s par an.



Ateliers « Zéro Déchet »

- ➔ Faire le choix du réutilisable plutôt que du jetable : ateliers de fabrication de cosmétiques maison, de produits ménagers, de sacs à vrac, de tawashis... Pour tous vos besoins d'atelier nous restons à votre écoute (130 animations en 2023)



**Terres
Touloises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

*Une question sur le tri ou
la gestion de vos déchets ?*



Communauté de communes Terres Toulouises

Rue du Mémorial du Génie - 54200 Écrouves
03 83 43 23 76 - contact@terrestouloises.com

www.terrestouloises.com

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h

Propriétaire, suivez votre production
d'ordures ménagères et votre nombre
de passages en déchèterie.

→ <http://terrestouloises.ecocito.com>

CITEO



Re_fashion



ecosystem

Ne pas jeter sur la voie publique